



boutique solidaire bretagne
Consommer autrement en Bretagne

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHESION

Entre les soussignés :

- d'une part, L'association **Boutique Solidaire Bretagne** dont le siège social est situé 6 cours des alliés 35000 Rennes, gestionnaire du site *Boutique Solidaire Bretagne* et représentée par David Ison,

- d'autre part,

représenté(e) par

en qualité de

ci-après dénommé(e) l'**adhérent(e)**

PREAMBULE :

Le site **Boutique Solidaire Bretagne** (www.boutique-solidaire-bretagne.com) a pour finalité de promouvoir, auprès des **particuliers, collectivités et entreprises**, des achats contribuant à la **préservation de l'environnement, au maintien de la cohésion sociale et à l'équité dans les relations marchandes au plan local comme au plan international.**

Il vise concrètement à donner une meilleure visibilité aux acteurs bretons présentant dans leurs produits/services et leurs processus de fabrication des plus-values environnementales, sociales ou solidaires.

Pour qu'un fournisseur soit référencé, il ne doit pas :

1. Etre un magasin d'enseigne nationale de la grande distribution quel que soit son statut.
2. Développer une activité dont les produits/services rentrent en complète contradiction avec les principes et valeurs défendus par Boutique Solidaire Bretagne.
3. Produire ou distribuer des produits qui contiennent des OGM ou dont le processus de production utilise des OGM.

Pour qu'un fournisseur soit référencé, il doit obligatoirement répondre à chacune des conditions suivantes:

4. Avoir son siège social en Bretagne.
5. Disposer d'un point de vente ou être distribué sur un point de vente « physique » en Bretagne.

6. Développer activement la commercialisation de produits/services présentant les "plus-values" détaillées ci-après.

Nb : Boutique Solidaire Bretagne privilégie l'adhésion de petites structures spécialisées dans les filières mentionnées ci-après. Les structures non-spécialisées doivent présenter :

- une part significative d'activités vérifiant les conditions ci-après spécifiées,
- une démarche probante pour accroître leur part d'activités sur ce type de produits/services. L'effectivité des démarches de progrès peut être contrôlée après une période probatoire. Contrôle qui peut amener à une exclusion de l'association.

Si ces 6 conditions sont remplies, un fournisseur peut présenter ses produits/services sur www.boutique-solidaire-bretagne.com si ces derniers se distinguent par **au moins un des 12 critères suivants** :

✘ **Plus-value sociale, solidaire et équitable** 



1. Produit issu du commerce équitable.

Exemples : Produits issus d'organisations reconnues du commerce « équitable » : Artisans du monde, Max Havelaar, MINGA, Transparent Trade, Breizh Ha Reizh, Ingalan



2. Produit issu d'une démarche de commerce éthique.

Exemples : Produits certifiés quant aux respects des droits fondamentaux des travailleurs (ex : ISO 14001, SA8000)



3. Produit issu d'une démarche de « commerce équitable local » (ou « Nord-Nord »).



4. Les produits/services contribuent à la sensibilisation et au changement de comportement des consommateurs et acheteurs dans le sens d'un développement plus soutenable à l'échelle internationale.

Exemples : Prestations d'éducation au développement



5. Produits/services développés selon un mode de gouvernance démocratique donnant primauté aux personnes (salariés, bénévoles) sur le capital.

Exemples : Association, Société coopérative ouvrière de production



6. Produit/service développé en impliquant les usagers et contribuant à la création de lien social et de solidarité entre personnes.

Exemples : Crèches parentales, Covoiturage, Systèmes d'échanges locaux



7. Produit/service contribuant à la préservation ou création de lien social sur des territoires en déprise ou fragilisés.

Exemples : Café-citoyen en milieu rural isolé.



8. Le processus de conception et de diffusion du produit ou service contribue à l'insertion de personnes en difficulté ou exclues du marchés du travail.

Exemples : Produits/services issus de chantiers ou entreprises d'insertion, d'entreprises insérant des personnes handicapées

✗ **Plus-value environnementale**



9. Le processus de fabrication du produit/service est plus respectueux de l'environnement.

Exemples : Produits issus de l'agriculture biologique, Bois labellisé FSC



10. L'utilisation du produit/service a un impact moindre sur l'environnement.

Exemples : Energies renouvelables, Auto-partage



11. Le produit/service contribue directement à la protection de l'environnement.

Exemples : Prestations d'entretien de sites naturels



12. Les produits/services contribuent à la sensibilisation et au changement de comportement des consommateurs et acheteurs dans le sens d'un développement plus soutenable à l'échelle locale.

Exemples : Prestations d'éducation au développement

Les conditions générales d'adhésion décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'association Boutique Solidaire Bretagne et de l'adhérent dans le cadre de la publication d'information sur le site Internet Boutique Solidaire Bretagne et notamment :

- le respect des principes énoncés ci-dessus,
- les modalités d'inscription de l'adhérent,
- l'entière responsabilité de l'adhérent sur le contenu des informations publiées,
- la confidentialité des données personnelles,
- le respect de la propriété intellectuelle,
- l'exonération de responsabilité de *Boutique Solidaire Bretagne* pour tout dommage résultant de l'utilisation ou de la non utilisation du site, de son fonctionnement ou de son non fonctionnement.

L'acceptation des Conditions Générales d'Adhésion se fait par signature de ce formulaire par l'*adhérent*. Par cette acceptation, l'*adhérent* reconnaît avoir pris pleinement connaissance du service proposé par *Boutique Solidaire Bretagne*, adhère sans réserve aux présentes Conditions Générales d'Adhésion.

ARTICLE 1 : OBLIGATION GÉNÉRALE DE L'ADHÉRENT

Par son inscription :

- l'*adhérent* certifie que l'entreprise ou l'association référencée est en accord avec l'objet du présent contrat,
- l'*adhérent* garantit la licéité et la véracité des informations fournies et est seul responsable des informations et des liens hypertextes publiés,
- l'*adhérent* garantit à *Boutique Solidaire Bretagne* la jouissance paisible des informations publiées,
- l'*adhérent* s'engage à actualiser les données le concernant dès que nécessaire,
- l'*adhérent* garantit un usage honnête des possibilités offertes par le site *Boutique Solidaire Bretagne*,
- l'*adhérent* garantit aux consommateurs la qualité des produits ou services proposés. Il s'expose en outre aux dispositions de l'article L 121-1 du code de la consommation sur la publicité mensongère.

Boutique Solidaire Bretagne permet aux adhérents de mentionner des certifications, des labels, des réseaux associatifs d'appartenance ou des agréments officiels. Ils doivent en apporter la preuve au moment de l'adhésion, en joignant des pièces probantes au dossier de demande d'adhésion.

Si un nouvel identifiant « qualité » venait à être ajouté, l'adhérent doit en apporter la preuve à *Boutique Solidaire Bretagne* avant toute actualisation de son "espace fournisseur" sur le site.

L'adhérent doit informer *Boutique Solidaire Bretagne* de la perte d'un label, agrément ou certification dès que celle-ci intervient. Dans le cas où la perte d'un label entraînerait une inéligibilité à être présent sur le site *Boutique Solidaire Bretagne*, la publication des informations de l'entreprise serait alors suspendue.

ARTICLE 2 : DEMANDE D'ADHÉSION

- Les entreprises ou associations adhérentes aux réseaux listés ci-dessous sont acceptées de fait sur *Boutique Solidaire Bretagne* :

RESEAUX AGREES	icônes des plus-values			
	Social	Insertion	Mondia- lisation	Empreinte écologique
PFCE (PlateForme pour le Commerce Equitable)			■	
BREIZH HA REIZH (réseau régional de promotion du commerce équitable)			■	
OXFAM			■	
INGALAN (association régionale de promotion et de développement d'un commerce équitable local et international)			■	
FRAB (Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques)				■
ACCUEIL PAYSAN Bretagne	■			■
RAD (Réseau Agriculture Durable)				■
ADAGE (Association de promotion des systèmes herbagers économes en intrants)				■
REEB (Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne)				■
JARDINS DE COCAGNE	■	■		■
UREI (Union Régionale des Entreprises d'Insertion)		■		
URESAT (Union Régionale des ESAT)		■		
COORACE (réseau régional de l'insertion par l'activité économique)		■		

Si elles souhaitent ouvrir un compte, elles en font la demande auprès de *Boutique Solidaire Bretagne* qui mettra en ligne la description de leur « fiche fournisseur » et leur transmettra un **identifiant** et un **mot de passe**.

- Les structures n'appartenant à aucun réseau ou fédération agréé par le comité consultatif du site doivent remplir un dossier de demande d'adhésion complet.

Ce dossier décrit l'activité de la structure, ses produits/services, les démarches pouvant justifier d'un référencement sur le site et les sources de vérification.

Ce dossier est transmis par courrier postal ou électronique à *Boutique Solidaire Bretagne*, accompagné si nécessaire de pièces probantes attestant du respect des critères du site par l'entreprise ou l'association candidate.

A réception du dossier, le gestionnaire du site transmet la demande aux membres du comité consultatif du site, qui vérifient les données, opèrent au besoin une visite sur place et transmettent leur avis motivé par mail au gestionnaire du site. L'adhésion est acceptée si plus de la moitié des membres du comité consultatif donnent un avis favorable.

Boutique Solidaire Bretagne répond au candidat dans un délai de quinze jours.

ARTICLE 3: OUVERTURE D'UN COMPTE – CRÉATION ET MODIFICATION DES

INFORMATIONS DU FOURNISSEUR ADHÉRENT

Si l'avis du comité consultatif est favorable, l'*adhérent* signe les Conditions Générales d'Adhésion et les retourne par courrier à *Boutique Solidaire Bretagne*, accompagnées d'un chèque couvrant les frais d'adhésion.

Boutique Solidaire Bretagne rédige alors et met en ligne la « fiche fournisseur » qui contient les informations générales sur la structure adhérente et les plus-values sociales et/ou écologiques qui lui sont attribuées. Ensuite, *Boutique Solidaire Bretagne* transmet à l'*adhérent* un identifiant et un mot de passe (décidé en concertation).

L'*adhérent* est seul responsable de la conservation du caractère confidentiel de son compte et mot de passe et de toutes les actions qui pourront être faites sous son compte et/ou avec son mot de passe. L'*adhérent* s'engage à informer immédiatement *Boutique Solidaire Bretagne* de toute utilisation non autorisée de son compte et/ou de son mot de passe et/ou de toute atteinte à la sécurité. Il s'engage à s'assurer qu'à l'issue de chaque session il se déconnecte effectivement.

Lorsque l'*adhérent* dispose de son identifiant et de son mot de passe, il peut accéder à son espace fournisseur en cliquant sur « Me connecter ». Il a alors accès à la gestion en ligne de la présentation de ses gammes de produits et de services.

Modification des gammes de produits et services par l'adhérent

L'adhérent peut à tout moment, et gratuitement, créer de nouvelles gammes de produits ou de services, ou modifier les anciennes. *Boutique Solidaire Bretagne* opère un contrôle a posteriori et se réserve le droit de suspendre provisoirement la publication d'une gamme si les informations contenues sont contradictoires avec le dossier de demande d'adhésion ou avec les principes du site.

ARTICLE 4 : MONTANT DE L'ADHESION - MODALITÉS DE PAIEMENT – FACTURATION

Le montant de l'adhésion à *Boutique Solidaire Bretagne* est celui en vigueur le jour de la validation de l'adhésion. Il est libellé en euros. Il s'entend pour une durée de douze mois et est exigible à compter de la date de signature des Conditions Générales d'Adhésion. Le règlement s'effectue par l'envoi d'un chèque libellé à l'ordre de *Boutique Solidaire Bretagne*.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE BOUTIQUE SOLIDAIRE BRETAGNE

Obligations de *Boutique Solidaire Bretagne*, en dehors des obligations légales concernant le droit d'accès aux données personnelles décrites à l'article 10 :

Boutique Solidaire Bretagne rédige la « fiche fournisseur » et la met en ligne dans un délai de quinze jours à réception des éléments descriptifs de la structure adhérente sous réserve du paiement des frais d'adhésion. Tout retard raisonnable dans la mise en ligne des services ne pourra pas donner lieu au profit de l'*adhérent* à l'allocation de dommages et intérêts. Passé ce délai, la responsabilité de *Boutique Solidaire Bretagne* serait en tout état de cause limitée au montant de sa rémunération pour chaque service commandé.

ARTICLE 6 : SUSPENSION OU INTERRUPTION DE LA PRESTATION

Dans le cas où *Boutique Solidaire Bretagne* venait à prendre connaissance que :

- les informations publiées par l'entreprise sont erronées,
- l'*adhérent* ne correspond pas aux finalités et critères d'accès du site,
- la qualité des produits ou des services proposés ou les méthodes de vente dudit *adhérent* portent atteinte aux consommateurs,

Boutique Solidaire Bretagne est autorisé à suspendre ou à supprimer le référencement dudit *adhérent* en l'informant par mail de sa désinscription à effet immédiat sans préjudice de tout dommage.

L'*adhérent* est libre de suspendre la publication de sa fiche fournisseur et de ses gammes à tout moment. Tout retrait de la publication, quel qu'en soit le motif, ne peut pas donner lieu à un remboursement de tout ou partie de l'adhésion.

ARTICLE 7 : MODIFICATION – SUSPENSION DU SERVICE

Boutique Solidaire Bretagne se réserve le droit, à tout moment, de modifier, d'interrompre temporairement pour des raisons techniques, tout ou partie du service, sans avoir à en informer préalablement ses adhérents. En cas de cessation des activités du site (sauf en cas de force majeure), la suspension du service interviendrait à la fin du dernier contrat enregistré. *Boutique Solidaire Bretagne* ne sera pas responsable de l'impossibilité d'accéder à tout ou partie du service en cas de défaillance des services de Google Maps ou de l'hébergeur.

ARTICLE 8 : EXONÉRATION DE LA RESPONSABILITÉ

Boutique Solidaire Bretagne vérifie, à partir des informations qui lui sont communiquées et avis du comité consultatif, que l'*adhérent* correspond aux critères d'accès du site.

Boutique Solidaire Bretagne ne certifie ni l'intégralité des informations contenues dans les fiches fournisseurs ou dans les descriptifs de gammes de produits ou de services, ni la qualité des prestations et produits proposés.

Sa responsabilité ne saurait donc être recherchée ou engagée par rapport à ces informations. *Boutique Solidaire Bretagne* ne peut pas être tenu responsable de la non disponibilité, d'un défaut de livraison ou de stockage de

produits ou services présentés sur le site. *Boutique Solidaire Bretagne* n'est tenu que d'une obligation de moyen en ce qui concerne le fonctionnement et la continuité du service sur Internet. Sa responsabilité ne pourrait donc être engagée pour les inconvénients et dommages qui résulteraient de l'utilisation du réseau Internet, tels qu'une rupture dans la continuité du service, la présence de virus informatiques ou des intrusions extérieures ou plus généralement tout cas qualifié de force majeure par les tribunaux français. *Boutique Solidaire Bretagne* ne peut être tenu pour responsable de tout dommage direct ou indirect en ce qui concerne notamment les pertes de profits, de clientèle, de données ou toute autre perte de biens incorporels pouvant survenir de l'utilisation ou au contraire de l'impossibilité d'utiliser le service.

ARTICLE 9 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble du site *Boutique Solidaire Bretagne*, en dehors des contenus mis en ligne au nom de l'*adhérent* et des images soumises aux dispositions du droit de la propriété intellectuelle, est la propriété exclusive de l'association *Boutique Solidaire Bretagne*.

Boutique Solidaire Bretagne donne à l'*adhérent* le droit, non exclusif et non cessible, à titre personnel et gracieux, d'utiliser le logiciel sur un seul ordinateur pendant la durée de l'adhésion ; étant précisé qu'il est interdit de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou, de toute autre manière, tenter de trouver le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que se soit tout droit afférent aux Logiciels.

L'*adhérent* garantit posséder tous les droits concernant l'ensemble des informations publiées dans sa fiche fournisseur ou dans ses descriptifs de gammes (notamment les logos, images, marques, données, textes...). Il accorde à *Boutique Solidaire Bretagne* une licence non exclusive et gracieuse, lui permettant de publier ses informations sur le site *Boutique Solidaire Bretagne* ainsi que sous tout autre format édité par *Boutique Solidaire Bretagne* pendant toute la durée de l'adhésion.

ARTICLE 10 : DONNÉES PERSONNELLES

La collecte de données à caractère personnel a pour finalité de permettre à *Boutique Solidaire Bretagne* de gérer les mises à jour et la qualité des informations enregistrées par l'*adhérent*, ainsi que de le tenir informé de l'évolution du site. Cette collecte de données a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Boutique Solidaire Bretagne s'engage à ne pas communiquer les données nominatives ainsi traitées à des tiers, sans le consentement exprès des personnes concernées.

Boutique Solidaire Bretagne s'engage à mettre en oeuvre les mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisés, notamment lorsque le traitement comporte des transmissions de données dans un réseau, ainsi que contre toute autre forme de traitement illicite.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, les personnes dont les données personnelles sont traitées par *Boutique Solidaire Bretagne* disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur

celles-ci. Ainsi, elles peuvent exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations les concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Ces droits peuvent s'exercer à tout moment directement sur le site, en écrivant à l'adresse mail info@boutique-solidaire-bretagne.com.

En acceptant les présentes Conditions Générales d'Adhésion, l'*adhérent* reconnaît avoir été informé de façon complète et claire sur la finalité de l'utilisation des données.

ARTICLE 11 : DURÉE

Les présentes Conditions Générales d'Adhésion prennent effet dès la création du compte de l'*adhérent*. La durée de l'adhésion est de un an à compter de la signature des présentes Conditions Générales d'Adhésion. Un mois avant la date anniversaire de la première mise en ligne, l'*adhérent* reçoit un e-mail l'invitant à renouveler son adhésion pour une durée de un an. L'*adhérent* est libre d'accepter ou de refuser cette offre. En cas de refus ou en cas de silence, à la date anniversaire, la fiche du fournisseur est supprimée.

ARTICLE 12 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de *Boutique Solidaire Bretagne* ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales d'Adhésion est issue d'un cas de force majeure (événement imprévisible, irrépessible, extérieur).

ARTICLE 13 : LITIGE

Les présentes Conditions Générales d'Adhésion sont soumises au droit français. À défaut de résolution amiable, tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales d'Adhésion sera porté devant le TGI de Rennes.

ARTICLE 14 : MODIFICATIONS

Boutique Solidaire Bretagne se réserve le droit de modifier, sans préavis et sans autres formalités, ces Conditions Générales d'Adhésion afin de, notamment, mieux respecter l'esprit du site, l'intérêt des parties et tenir compte de nouvelles fonctionnalités offertes par le site. Toute modification substantielle pourra faire l'objet d'une information. La dernière version des Conditions d'Adhésion est librement consultable sur le site dans l'espace fournisseur.

Date, lieu et Signature de L'*adhérent*